

1. Identification

Date de l'inspection :	2010-09-07 <small>AAAA-MM-JJ</small>	Heure d'arrivée :	12 h 55	Heure de départ :	14 h 07
Inspecteur : Fouad GHAFIR			Accompagné de :		
No intervention : 300612284			No gestion documentaire : 7610-16-01-1016400		
Type d'intervention : inspection			No document : 400751383		
Type de demande liée :			No demande :		
But de l'inspection : Vérifier la conformité des activités d'exploration gazière.					

Lieu inspecté	
Nom du lieu : Société d'énergie Talisman inc.	
Nom usuel du lieu : Ferme les ancêtres Théroux	
Localisation du lieu inspecté (adresse civique, cadastre rénové ou lot, rang, cadastre) : Rang 2 , Saint David sur les lots p-417 et p-422	
No du lieu : X2108571	Type de lieu : industrie
Coordonnées géographiques (deg. déc. NAD83): 45 57 00.0, 72 50 35.2	

Responsable du lieu		
Nom	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Société d'énergie Talisman	- 888, 3rd street S.W., suite 2000 Calgary (Alberta) - 1000, rue de la Gauchetière Ouest, suite 900 Montréal (Québec)	Y2062576

Conditions météo
Nuageux

Personnes rencontrées		
Nom	Fonction	Téléphone (poste)
Réjean Théroux	Co-propriétaire du lieu	()
		()
		()
		()
		()

Mode d'identification			
But expliqué :	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> s.o.
Mode d'identification :	<input checked="" type="checkbox"/> verbale	<input type="checkbox"/> preuve de statut	

Plainte

Plaignant rencontré : oui non s.o.

Photos numériques

Nombre de photos prises : 04 Nombre de photos annexées : 04

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par moi avec un appareil photo de type Nikon Coolpix L1.
 L'original de ces photos a été conservé conformément à la *Directive sur la gestion des photos numériques*.
 La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central. Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant :
 \\S00NAS1\PhotosNum\S\Rég-16\ghaf01\7610-16-01-1056400\2010-09-07
 Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée de quelque manière, à l'exception des photos N.A.

Autres pièces annexées

	No.	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte	1	Localisation du lieu de l'exploration Gazière.
<input type="checkbox"/> Autre		

Échantillons

Type	Nature	Nombre de points de prélèvements	Quantité
<input type="checkbox"/> eau			
<input type="checkbox"/> air			
<input type="checkbox"/> sol			
<input type="checkbox"/> matières résiduelles			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses			
<input type="checkbox"/> matières dangereuses résiduelles			
<input type="checkbox"/> flore			
<input type="checkbox"/> faune			
<input type="checkbox"/> autre, précisez			

2. Mise en contexte (facultatif)

Le 19 janvier 2009, une autorisation en vertu de l'article 48 de la L.Q.E a été émise pour Talisman Energy inc pour l'installation d'une torchère. Celle-ci sera installée afin de brûler les gaz remontant à la surface du puits lors des travaux de fracturation hydraulique. Cela consiste à injecter des volumes d'eau en présence d'additifs chimiques. Ces travaux ont pour but d'évaluer le potentiel gazier après avoir élargi les fractures naturelles pour favoriser la remontée du gaz.

La compagnie d'exploration avait prévu d'aménager un bassin hors terre afin de contenir une partie des eaux utilisées pour le forage. Ces eaux proviennent de la rivière Yamaska et acheminé à partir de Yamaska par citerne jusqu'au lieu du forage.

Afin de vérifier la conformité de ces travaux, une inspection a été réalisée le 7 septembre 2010.

3. Description de l'inspection

Le 7 septembre 2010, je me déplace sur les lieux. N'ayant pas d'adresse civique précise, je parcours le rang 2 à Saint David d'Ouest vers l'Est afin de localiser le lieu du forage. Tout le long du rang 2, on peut apercevoir des champs de maïs de part et d'autre du rang 2 ainsi que quelques résidences. N'ayant pas pu trouver le site de Talisman Energy, je décide d'aller voir le propriétaire des lieux. Rappelons que le projet se situe sur une terre agricole que l'exploitant avait loué pour les besoins du projet.

Le propriétaire de la ferme réside non loin du lieu du projet au 239, route 122 à Saint David. Le propriétaire est M. Réjean Théroix. Je me présente et j'explique l'objet de ma visite. Je demande à M. Théroix de m'indiquer exactement le lieu où a eu lieu le forage. M. Théroix m'informe que la compagnie a quitté les lieux depuis l'été 2009. Et depuis le site a été remis en culture de maïs. Il me dit que le puits a été fermé et se trouve au milieu des champs de maïs. Je lui demande comment y accéder. Il me dit qu'il ne sait pas exactement où il se trouve mais il me recommande de m'arrêter près d'un ponceau en gravier au niveau du rang 2. Il me dit qu'il n'y a pas de chemin d'accès vers le puits car tout le site a été remis en culture. Il m'informe que tous les équipements ainsi que la torchère ont été démantelés. Il m'explique que les eaux usées étaient acheminées vers la station d'épuration de Trois Rivières.

Je retourne par la suite sur le rang 2 selon les indications de M. Théroix. J'identifie le ponceau en gravier et je me stationne sur celui-ci. Une pancarte est toujours en place indiquant le nom de Talisman Energy inc (voir photos 1 et 2). On aperçoit un champ de maïs à perte de vue sans aucune indication de présence du puits (photo 3). Je parcours environ 200m aux abords du champ. Je n'ai pas pu apercevoir le puits qui se trouve selon le propriétaire du site, au milieu du champ de maïs. Il n'y a aucun chemin d'accès visible vers le puits. Le ponceau est délimité par le rang 2 et les champs de maïs (photo 4). Il n'y avait aucun équipement lié au forage ni de bassin d'eau. Le site a été complètement remis en culture.

Date de l'inspection : 7 septembre 2010

No de gestion documentaire : 7610-16-01-1058400

4. Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

5. Conclusion

- Les travaux de forage ont cessés depuis l'été 2009 selon le propriétaire du site.
- Le site où avait lieu le projet a été remis en culture de maïs.
- Il n y avait pas de chemin d'accès vers le lieu du forage.
- Le puits se trouve au milieu du champ de maïs.
- Il n y a aucun équipement lié aux activités de forages.
- La torchère a été démantelée.

6. Recommandations

- Effectuer une inspection de conformité en cas de reprise des travaux.
- Fermer l'intervention.

Signature : Fouad GHAFIR



Date de rédaction :

2010/09/15

7. Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par :

Fonction :

Signature :

Date : 2010-09-22
Année/mois/jour

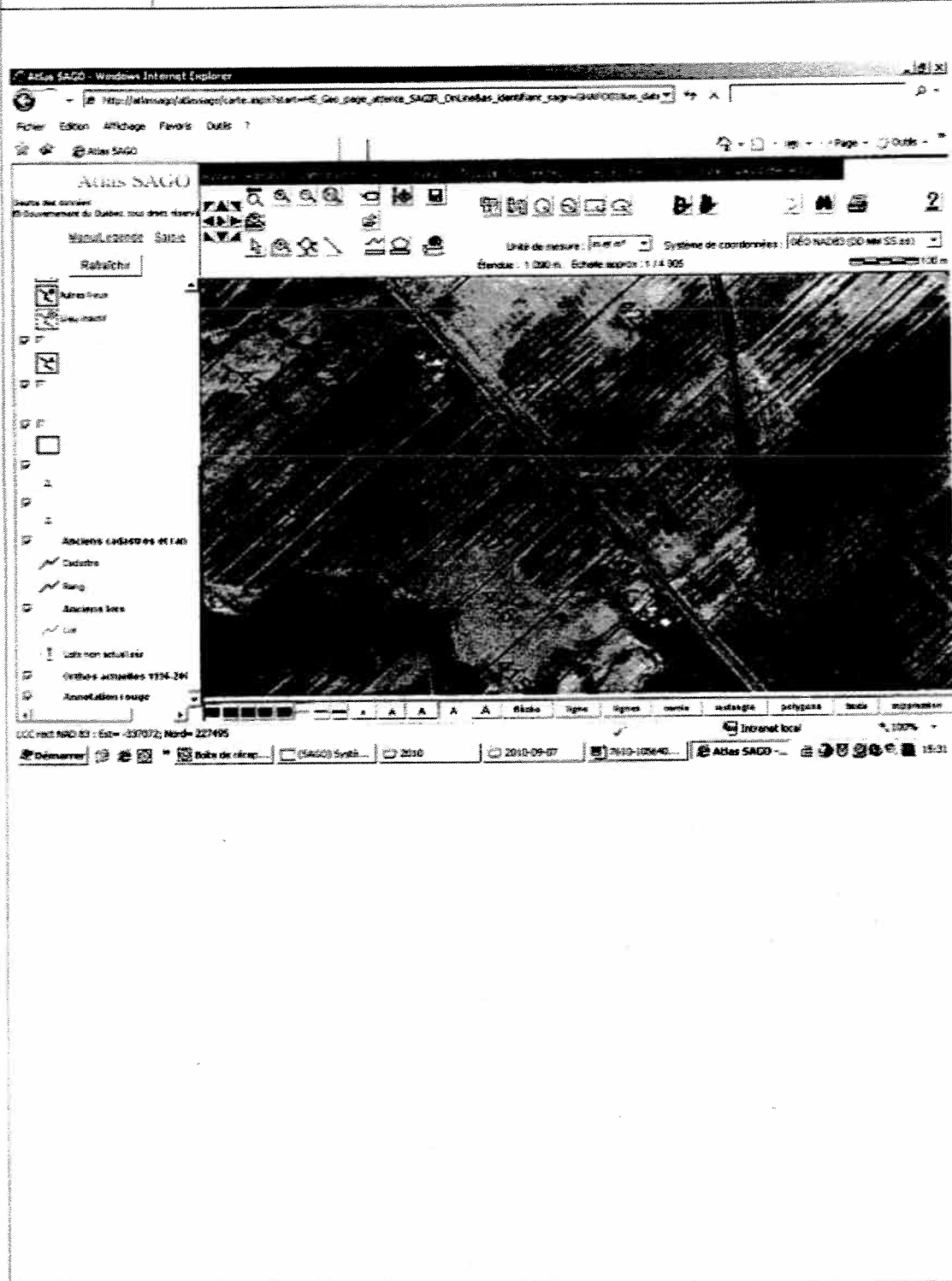
Commentaires :

Préparer une lettre à expédier au détenteur de l'autorisation afin de lui demander de nous informer en cas de reprise de activités.

Carte

No : 1

Titre : Localisation du lieu de l'exploration Gazière.



Dessiné par : SAGO

Note :

Lieu : Rang 2, Saint David

Échelle :

Annexe - Photos

Photo no : 1

Fichier : DCSN0042

Description :

Lieu de la réalisation du forage. Le site a été remis en culture.

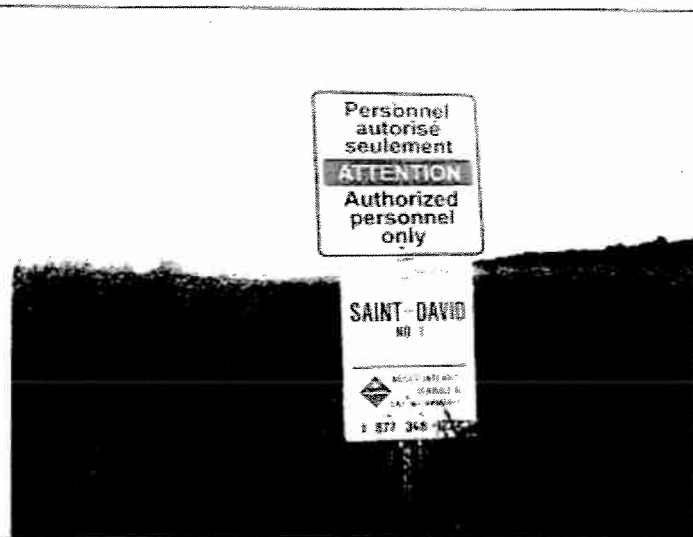


Photo no : 2

Fichier : DCSN0043

Description :

La pancarte indiquant le nom de l'exploitant de l'exploration gazière Talisman Energy inc.

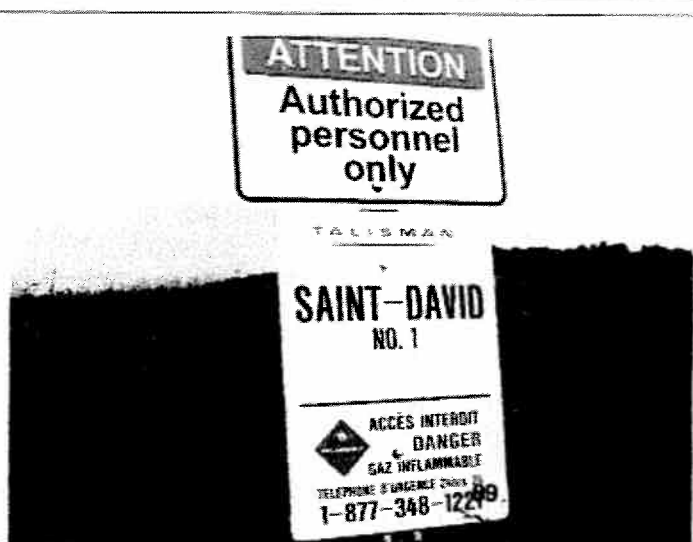
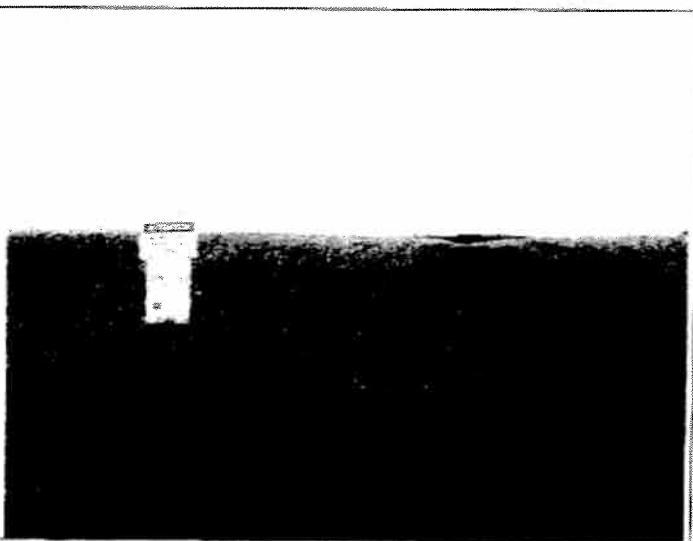


Photo no : 3

Fichier : DCSN0044

Description :

Le puits est au milieu de ces champs de maïs.



Date de l'inspection : 7 septembre 2010

No de gestion documentaire : 7610-16-01-1056400

Annexe – Photos

Photo no : 4

Fichier : DCSN0045

Description :

Plate forme du ponceau (surface en gravier) réalisé pour les besoins du projet.

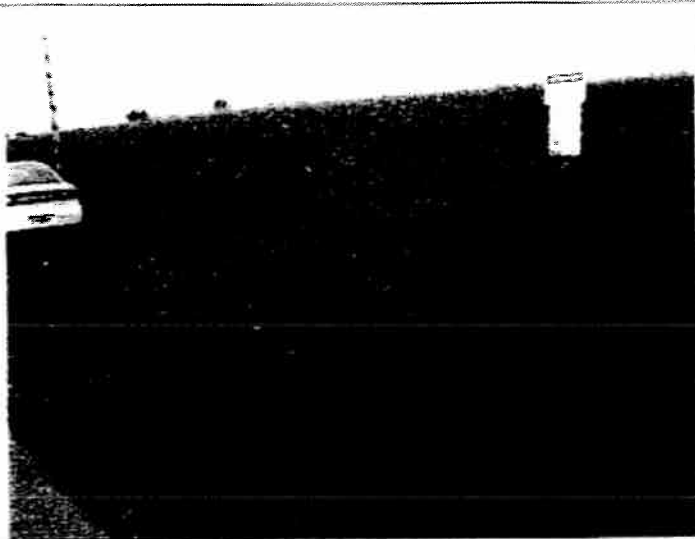


Photo no :

Fichier :

Description :

Photo no :

Fichier :

Description :

Date de l'inspection :	No de gestion documentaire :
-------------------------------	-------------------------------------

Photo no :
Fichier :
Description :

--

Photo no :
Fichier :
Description :

--

Photo no :
Fichier :
Description :

--